Fondsvert

Contrôle des pollens allergènes dans 3 municipalités québécoises à l'été 2016 : des résultats convaincants !

L'herbe à poux constitue la plus importante cause d'allergies saisonnières au Québec. Elle serait responsable d'environ 75 % des cas d'allergies aux pollens, touchant ainsi 1 Québécois sur 10. Communément appelée rhume des foins, cette allergie nuit considérablement à la qualité de vie des personnes atteintes. La proportion d'allergies saisonnières dans la population a connu une augmentation marquée au cours des dernières décennies. Cette augmentation s'explique notamment par les changements climatiques, qui entraînent une augmentation de la productivité des plantes : la durée des saisons polliniques s'allonge, la production de pollen est accrue et les plantes allergènes se répandent sur de plus grands territoires.

La coupe de l'herbe à poux deux fois par année, autour du 15 juillet et du 15 août (plus ou moins sept jours), tous les ans, est la méthode préconisée pour contrôler l'herbe à poux. L'efficacité de cette mesure a été démontrée : la coupe effectuée à ces périodes optimales permet de réduire de neuf fois la production de pollen et de cinq fois la production de graines.

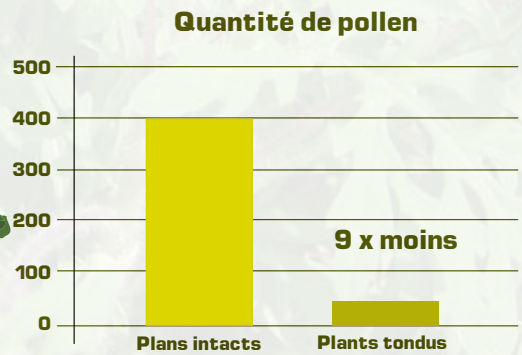

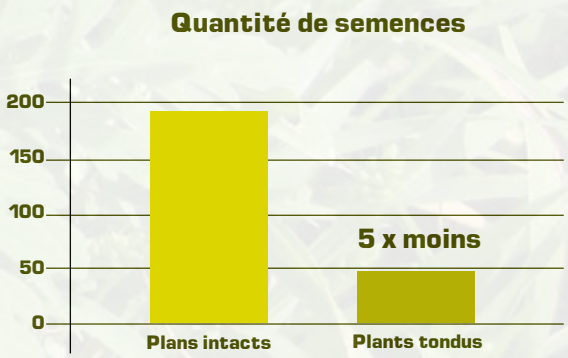

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

La Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en place la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes (SQRPA). Cette stratégie vise à mobiliser les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les municipalités et arrondissements québécois afin qu'ils s'engagent dans la gestion des pollens allergènes et, ainsi, contribuent à réduire le fardeau des allergies saisonnières. Les mesures prévues au sein de la SQRPA s'inscrivent dans une perspective de promotion du contrôle des pollens et de soutien aux intervenants visés.

La mesure la plus importante de la SQRPA est le programme d'aide financière. Le programme, destiné aux municipalités et arrondissements, vise à inciter ces organisations à concevoir et à mettre en œuvre des plans de contrôle des pollens allergènes axés principalement sur l'herbe à poux. Ces plans de contrôle doivent inclure la mobilisation du milieu (partenaires commerciaux, institutionnels et industriels) et l'application de méthodes de contrôle de l'herbe à poux. Ce programme a été lancé une première fois à l'automne 2015. Il a permis le financement de trois projets, qui ont été réalisés au cours de l'été 2016. Il a également permis de soutenir la campagne annuelle d'arrachage d'herbe à poux de l'Association pulmonaire du Québec (APQ).

Les projets financés en 2016

Granby

Depuis 2010, la Ville de Granby est très impliquée dans le contrôle de l'herbe à poux. Elle contrôle annuellement l'herbe à poux sur les terrains publics et les bords de routes par le biais de l'arrachage, de la tonte ou du traitement thermique ou mécanique. De plus, la réglementation municipale oblige la coupe, l'arrachage ou la destruction de l'herbe à poux présente sur les terrains entre le 15 juillet et le 1er août. En 2016, Granby a concentré ses efforts sur une vaste campagne d'inspection de tous les terrains industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) afin de dresser un portrait général de la situation sur son territoire. Au final, ce sont 94 % des terrains ICI qui ont été inspectés. De ce nombre, 28 % étaient infestés par l'herbe à poux. La densité de l'herbe à poux de même que le niveau de contrôle par le propriétaire ont été évalués pour chacun des sites infestés. À la suite d'une deuxième visite, la situation a été corrigée pour 91 % des terrains infestés. La Ville a également poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de ses citoyens. En effet, le site Internet a été enrichi d'informations pertinentes sur le contrôle de l'herbe à poux, un dépliant informatif a été conçu et la patrouille verte a parcouru à vélo le territoire de la ville pour surveiller la présence d'herbe à poux et donner des avertissements aux propriétaires des terrains où cette plante nuisible était repérée.

Trois-Rivières

Sachant qu'il est impossible d'éradiquer complètement la plante, la Ville de Trois-Rivières s'est fixé comme objectif d'en réduire au maximum les conséquences néfastes sur la santé de ses citoyens. Pour la Campagne herbe à poux V3R 2016, la Ville a pris l'initiative d'inviter le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Hydro-Québec, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières à se joindre à elle pour cette offensive sans précédent. En plus de contrôler l'herbe à poux sur plus de 300 km linéaires en bordure de ses rues et de ses routes, la Ville a collaboré avec Hydro-Québec à un projet pilote sur des terrains appartenant à cette dernière. L'objectif : vérifier si le fait de laisser croître normalement les espèces végétales naturellement existantes permet de contrôler la présence d'herbe à poux. En ce qui a trait au partenariat avec le MTMDET, il a permis de coordonner les actions de tonte sur les abords de routes provinciales qui traversent son territoire. Enfin, grâce à la collaboration de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, la communauté d'affaires de la ville a été sensibilisée sur les effets néfastes de la plante sur son personnel lors de sa période de pollinisation.

Les Trifluviens ont par ailleurs été invités à participer à la destruction ou au contrôle des plants d'herbe à poux qui poussent autour de leur résidence. Une campagne publicitaire ayant pour thème « Cet été, j'en arrache », assortie d'un volet terrain, a ainsi été mise en œuvre. Le message a pu être diffusé lors de la conférence de presse pour le lancement de la campagne, mais aussi grâce à des panneaux publicitaires installés aux endroits stratégiques de la ville et sur les véhicules municipaux. Les panneaux d'information électroniques de la Ville ont également permis de diffuser le message en continu, sans compter la publication régulière de communiqués de presse. Quant au volet terrain, il consistait en une tournée porte-à-porte dans des quartiers ciblés, les fêtes de districts et les camps de jour de la Ville. L'opération porte-à-porte a permis à elle seule la distribution de près de 15 000 feuillets d'information et des échanges directs avec plus de 500 citoyens.

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

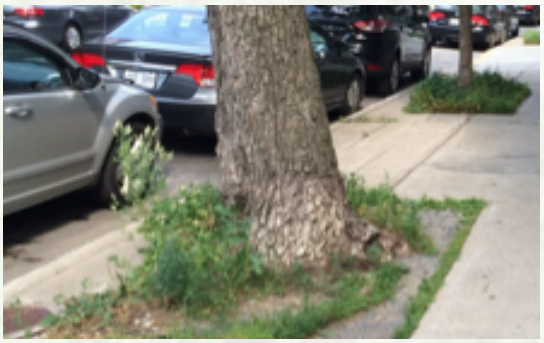

Le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, situé en plein centre-ville de Montréal, est fortement minéralisé et les îlots de chaleur sont une réalité bien présente. Pour diminuer leurs effets, l'Arrondissement a investi des sommes considérables en verdissement afin de réduire les surfaces minéralisées et d'améliorer les conditions de croissance des végétaux.

Parmi les actions de verdissement réalisées, plus de 1 500 fosses de plantation d'arbres en carrés de trottoir ont été agrandies entre 2010 et 2015. Des saillies de trottoir ont également été créées de même que des bandes verdies le long des rues. Ces augmentations d'espaces verts ont eu des bienfaits considérables, mais ont entraîné un effet secondaire moins intéressant, soit la prolifération de l'herbe à poux.

Au cours de l'été 2016, l'Arrondissement du Plateau-Mont-Royal a donc mis en place un programme d'entretien des fosses de plantation et des bandes verdies afin d'éliminer les plantes allergènes le long des rues résidentielles. Les interventions sur rue ont permis d'éliminer l'herbe à poux dans 91 fosses d'arbres en trottoir, dans le terre-plein Saint-Joseph ainsi que dans des saillies de trottoir totalisant 1228 m^2. Le contrôle de l'herbe à poux a également été réalisé dans deux parcs, soit le parc La Fontaine et le parc Lhasa-De Sela. D'autres interventions ont aussi été réalisées sur un terrain vague public d'une superficie de 18 500 m^2 par un comité de citoyens, les Amis du Champ des Possibles. Finalement, des interventions visant le contrôle d'une autre espèce allergène, l'armoise vulgaire, ont été effectuées dans un espace vert de 3 600 m^2 en bordure de la rue Pauline-Julien. La partie aérienne de la plante a été arrachée et on a retiré les rhizomes (tiges souterraines) afin de garantir l'élimination de cette plante dans ce secteur.

Association pulmonaire du Québec (APQ)

En 2016, l'APQ en était à sa 10e campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux. Pour cette édition, le MSSS s'est joint à l'APQ afin de mettre en commun les efforts. Les municipalités du Québec ont ainsi été invitées à s'inscrire à la campagne pour sensibiliser leur population. Pour cette édition, la Ville de Lévis était la ville hôte et agissait à titre de porte-parole. Au total, ce sont 45 villes qui ont participé à la campagne en 2016, un record pour ses 10 années d'existence. Près de 3 millions de citoyens ont ainsi été rejoints de près ou de loin par la campagne.

Parallèlement à cette campagne provinciale, l'APQ était responsable d'assurer la mesure des concentrations de pollen dans les municipalités participant au programme d'aide financière de la SQRPA. Une collaboration avec les villes de Granby et de Trois-Rivières a ainsi été établie afin de pouvoir évaluer si les mesures de contrôle de l'herbe à poux mises en place avaient une réelle influence sur la quantité de pollen présent dans l'air.

Des résultats concrets

Capteur de pollens alimenté par un panneau solaire

Les concentrations de pollen dans l'air ont diminué de façon marquée grâce aux interventions qui ont été réalisées à Granby et à Trois-Rivières. L'échantillonnage s'est déroulé du 25 juillet au 16 septembre 2016. Dans les deux villes, des capteurs de pollen ont été installés afin de mesurer les différences de concentration entre un site où des interventions de contrôle de l'herbe à poux ont été réalisées et un site témoin, où aucune intervention spécifique au contrôle de l'herbe à poux n'était effectuée.

Concrètement, on a observé deux fois moins de pollen à Granby et cinq fois moins à Trois-Rivières dans les sites où des interventions de contrôle de l'herbe à poux ont été effectuées. Ces résultats laissent donc supposer que les actions menées par les deux villes ont porté fruit!

Concentrations polliniques totales des sites de mesure de Trois-Rivières et de Granby

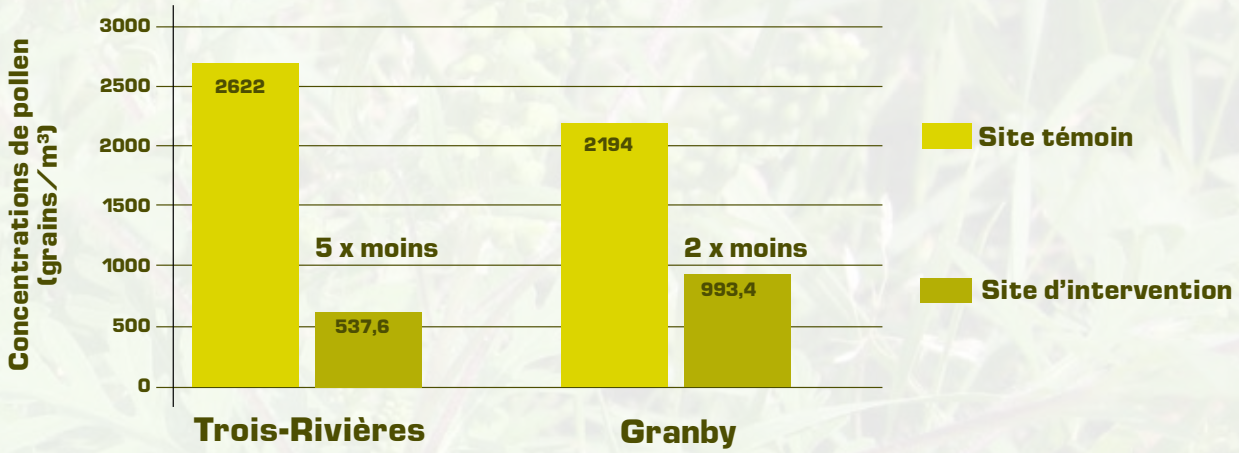

L'intervention collective, c'est payant!

Une intervention concertée est un gage de succès. Les bénéfices de la coupe de l'herbe à poux sont encore plus visibles quand les municipalités s'associent avec des partenaires locaux, comme des gestionnaires de grands terrains publics et privés, pour effectuer simultanément les opérations de contrôle de l'herbe à poux.

Par ailleurs, le contrôle de l'herbe à poux à l'échelle d'une municipalité est simple, peu coûteux et efficace, comme l'ont démontré les résultats des projets menés en 2016. En effet, deux coupes effectuées aux moments propices de l'été, soit à la mi-juillet et à la mi-août, permettent de maximiser la réduction des concentrations de pollen dans l'air et, par le fait même, l'intensité des symptômes d'allergies chez les personnes sensibles. L'intervention est d'autant plus optimisée si on cible les terrains propices à l'établissement de l'herbe à poux, tels que les bordures de routes, les terrains vagues et industriels, les dépôts à neige, les réseaux de transport ferroviaire et électrique, etc.

Enfin, grâce au maintien de ces opérations de contrôle chaque année, la densité des plants d'herbe à poux diminuera progressivement au fil du temps. Il en ira de même pour les symptômes des personnes atteintes. Il est temps d'agir, ensemble, d'autant plus que les solutions sont si simples pour réduire le pollen de l'herbe à poux!

Pour plus d'informations:
www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/pollens

17-244-01W © Gouvernement du Québec, 2017

Santé et Services sociaux Québec